330 fr. lui appartenant et de 300 francs appartenant à Mlle Marcq. Les tiroirs des armoires et de la garde-robe avaient été fouillés, mais la porte d'entrée n'était pas fracturée.

L'auteur du vol est recherché.

VETEMENTS PERDUS

Mlle Amandine Prévost, demeurant Boulevard Beaurepaire, 56, a perdu hier, entre la rue de l'Espérance et le Boulevard de Beaurepaire, un paquet contenant cinq culottes d'hommes.

PLAINTE POUR ESCROQUERIE

Mlle Philomène Hamel, demeurant rue des Fleurs, a déposé une plainte pour escroquerie d'une somme de 40 fr., commise par un jeune homme de 17 à 18 ans, dont elle ignore le nom, et qui n'a, paraît-il, pas de domicile fixe.

ACTE DE PROBITE

La jeune Léa Fiévet, âgée de 13 ans, écolière, demeurant rue de Daubenton, 180, a trouvé hier rue Daubenton, près de la rue Buffon, un portemonnaie en cuir noir, contenant la somme de 38 francs, en billets divers.

Les parents de la fillette tiennent la trouvaille à la disposition de la personne intéressée.

LA RECUPERATION DES MATELAS

Les demandes d'avances en nature (matelas) sur bons de réquisition n. 3 R à 50 R. inclus, seront satisfaites le lundi, 8 décembre, à la Station-Magasin de Roubaix, (Laboureur).

Les personnes dont les bons de livraison portant les n. 1, 2, 8, 21, 44, 48, ne doivent pas se présenter.

COMITE D'ALIMENTATION

Tous les jours aux Halles, vente libre de : eau de javel et brosses, bougies de toutes grosseurs, 6 fr. le kilo ; pommes à conserver, le kilo 0.55 ; beurre frais de Normandie, 15.20 le kilo ; fromage Chester 1er choix, 9.50 le kilo.

Pommes de terre, le kilo 0.30, (3 kilos par personne) : dimanche, de 8 h. à 11 h., 3, jaunes et vertes ; lundi de 8 h. à 11 h. 4, jaunes et vertes.

Vente de chaussures nationales, 78, rue des Fabricants : lundi 8 décembre, 10, jaunes ; mardi 9, 10, vertes ; mercredi 10, 11, jaunes ; jeudi 11, 11, vertes ; vendredi 12, retardataires du 10, secteur ; samedi 13, retardataires du 11, secteur.

Le magasin de vente est ouvert tous les jours, le matin de 8 h. à 11 h. et le soir de 2 h. à 5 h.

Se munir de sa carte de denrées.

UNE JEUNE FILLE QUI PROMET

On a amené hier au Parquet la jeune Vhelier Yvonne, âgée de 14 ans et demi, demeurant rue de l'Epeule, 1re cour Lampe, n. 15, qui était occupée comme coursière chez Mme veuve Jubé, rue de la Gare, 16.

Cette jeune fille avait été mise en état d'arrestation pour vol d'une somme de 4.445 francs au préjudice de sa patronne.

Yvonne Vhelier est également l'auteur du vol d'une montre et d'une chaîne en or, commis dans la matinée de mercredi au domicile de M. Mouraux Lucien, représentant de commerce, demeurant rue de la Gare, 11.

Interrogée par M. Glorian, juge d'instruction, l'inculpée a reconnu comme exacts les faits qui lui sont reprochés.

En conséquence, elle a été écrouée à la Maison d'arrêt.

UN NOUVEAU VICE-CONSUL DES PAYS-BAS

M. G. Desurmont vient d'être nommé vice-consul des Pays-Bas, à Roubaix.

AVIS IMPORTANT AUX ASSISTES

Les chômeurs auxquels il a été remis au dernier paiement un bulletin de salaire, devront s'ils veulent continuer à toucher des secours, le remettre les lundi 8 et mardi 9 courant, dans leur bureau de paiement respectif.

Les personnes qui ne se conformeront pas à ces instructions seront rayées des listes de contrôle.

ASSOCIATION REGIONALE DE COMPTABLES

Les membres de l'A. R. C. sont priés de se réunir au local, 10, rue Neuve, le mardi 9 courant, à 7 heures trois quarts très précises. Cette réunion sera rehaussée par la présence de M. Bufquin, directeur de la Banque de France, qui a bien voulu accepter de faire la réouverture des conférences mensuelles si appréciées avant la guerre.

SERVICE DES CHARBONS

Distribution de coke : 150 kil. pour 18 fr. 75 aux familles n'ayant pas de réchaud ; 100 kil. pour 12 fr. aux autres.

Ordre des inscriptions : 9e secteur, mardi 9, de 8 à 11 heures ; 10e, mardi 9, de 14 à 17 h. ; 11e, mercredi 10, de 8 à 11 h. ; 12e, mercredi 10, de 14 à 17 heures ; 13e, jeudi 11, de 8 à 11 h. ; 14e, jeudi 11, de 14 à 17 h. ; 15e, vendredi 12, de 8 à 11 heures. — Retardataires : vendredi 12, de 14 à 17 heures.

Cette inscription aura lieu à la Cantine scolaire, rue Saint-Vincent-de-Paul, 6, sur présentation de la carte de charbon.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Irène Devoldre, rue de la Lys. — Marcel Tonneau, rue de la Potennerie, 108. — Suzanne Delcourt, rue Cuvier, 60. — Franeine Lecomte, rue du Château, 12. — Roger Verscuhere, Grande-Rue, 451. — Georges Verschuere, Grande-Rue, 451. — Yvonne Bidart, rue de France. — Gaston Piat, avenue J. Lagache.

Publications de mariages. — Charles Dellachefie, rattacheur, et Clara Van Imschoot, soigneuse. — Jean Potier, rentreur, et Marcelle Samain, visiteuse de tissus. — Alfred Dujardin et Julien Delaval, soigneuse. — Albéric Dubois, plombier, et Marie Guéno, épluchouse. — Victor Cappelaere, domestique, et Suzanne Verschuere, doubleuse. — Victor Bécart, liquoriste, et Mathilde de Meyer, sans profession. — Emile Deboutte, employé de commerce, et Félicie Lecerf, couturière. — Léon Sembourg, ingénieur, et Louise Buissart, sans profession. — Louis Plaisant, broyeur de chanvre, et Aimée Lecrenier. — Aimé Fouant débourreur, et Sidonie Baetens, bambrecheuse. — Albert Delcroix, employé, et Cécile Laurent, institutrice. — Auguste Arnoudt, monteur en cuivre, et Marie Gyselinck. — Pierre Parent, sans profession, et Marguerite Leplat.

Mariages. — Emile Loridant, sans profession, et Louise Gabreau, sans profession. — Charles Bonnel, employé au chemin de fer, et Marthe Malfait, doubleuse. — Gustave Ceriez, négociant en grains, et Antoinette Dorny, sans profession.

Décès. — Clémence Dumont, 66 ans, rue d'Isly, 102. — Alfred Herman, 3 mois, Grande-Rue, 265. — Justine Desbouvrie, 80 ans, rue Nain, 55. — Marcel Lammelin, 14 ans, rue du Tilleul. — Emile Eeckout, 65 ans, rue Beaumarchais.

BONS DE LA DEFENSE NATIONALE

Les Bons de la Défense Nationale sont remboursés au Bon Génie, 7 bis, rue des Augustins, Lille, moitié en argent, moitié en marchandises. Meubles, Literie, Poêlerie, Vêtements, Pardessus, Imperméables. Vente au Comptant.

TOURCOING

COMITE D'ALIMENTATION DU NORD LIBERE

Semaine du 8 au 13 décembre

Riz, 1 fr. 10 ; café, vert ou torréfié, 1 fr. 10 ; sucre, 0 fr. 75 ; fromage extra, 1 fr. ; saindoux végétal, 1 fr. 50.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Marie Masure, rue du Condi. — Honnement, 35.

Publications. — Charles Soyez, mécanicien et Blanche Delemasure, s. p. — Jean Pottier, épicier, et Jeanne Mahieu, demoiselle de magasin. — Jean Prevot, instituteur et Thérésa Destombes, employée. — Léon Haizet, employé et Gabrielle Parent, couturière. — Désiré Defoor, ouvrier agricole et Julia Hennau. — Rodolphe Vandendooren, surveillant et Marie Franck, vendeuse. — Eugène Honoré, mécanicien, et Félicie De Pœrck, tricoteuse. — Pierre Parent, s. p. et Marguerite Leplat, s. p.

Décès. — Mort-né, 1. — Louis Descarpentrie, 4 mois, rue Blanche. — Charles Cruqie, rentier, 58 ans, rue Cuvier, 7. — Edouard Bossut, 69 ans, rue d'Havré, 3.

EGALITE

Le GUIDE MASSON *INDICATEUR des TRAINS*

COUVERTURE BRUNE, est toujours en vente partout. Le mieux informé et le plus complet. Contient les Rues de Lille, les Tramways. Prix des places réduites. Tarifs divers

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

DÉSISTEMENTS SIGNIFICATIFS

Les quatre listes qui se présentaient dimanche dernier, devant le corps électoral de Croix, se sont réduites à deux.

La liste socialiste sortante est restée une et complète. Les trois autres se sont pénétrées. Cependant, il faut remarquer, et c'est significatif, que deux candidats de la première liste d'ouvriers et poilus, ainsi que deux candidats de la liste socialiste indépendante, ont refusé de faire partie de la nouvelle liste bariolée, et se sont désistés en faveur du Conseil municipal actuel.

L'ACTION SOCIALISTE

Une importante réunion électorale s'est tenue, vendredi soir, à la Mairie de Croix, sous la présidence du citoyen Telliez.

Le docteur Dupré, adjoint au Maire de Roubaix, a retracé l'œuvre difficile de la Municipalité de Croix, au cours de ses sept années de gestion, et le courage et le dévouement qu'elle a dû déployer au cours de l'occupation, notamment, et dans la période extrêmement laborieuse qui a suivi.

Le citoyen Vermeulen, conseiller municipal de Roubaix, s'est surtout adressé aux poilus. Il leur a montré que ceux d'entre eux qui s'étaient opposés à la Municipalité socialiste actuelle avaient agi à l'encontre de leurs intérêts, et les a engagés à réserver à la liste Telliez l'unanimité de leurs suffrages.

L'ordre du jour en faveur de ladite liste a été voté sans restriction, avec un ensemble qui fait présager l'heureux résultat du scrutin qui va s'accomplir.

LILLE

AU PARQUET

DES FRAUDEURS

Ont été amenés au Parquet et écroués :

1. Henri Declercq, 24 ans, couvreur à Ordoye (Belgique), arrêté par la douane d'Halluin, pour fraude de tabac et d'une bicyclette ;

2. Henri Vercammer, 45 ans, cordonnier à Neuville-en-Ferrain, appréhendé à Tourcoing, pour fraude de sucre ;

3. Pierre Tailleu, 22 ans, manœuvre, à Roubaix, arrêté à Wattrelos, pour fraude de tabac.

UN VIOLENT

Le maçon Victor Godderis, 50 ans, domicilié à Gheluwe (Belgique), a été déféré au Parquet et écroué. Il est inculpé d'outrages à agents et d'ivresse. Les faits se passèrent à Halluin.

UN VAGABOND

Le sieur René Meurillon, 19 ans, journalier, demeurant 34, rue de la Digue, à Lille, a été déféré au Parquet pour vagabondage et port illicite de décorations.

Le Bien d'autrui

LE FAUX POILU ETAIT UN VOLEUR

On vient de mettre en état d'arrestation un certain René Janvier, 19 ans, mécanicien, demeurant 47, rue des Blaques, qui est inculpé de vol. Cet individu que la police a envoyé au parquet, s'est rendu coupable du vol d'une valise contenant du linge et des liqueurs, que Mme Duricz, domiciliée à Wattignies, avait déposée au marché St-Nicolas.

Janvier, qui a dû reconnaître sa culpabilité, sera en outre poursuivi pour port illégal de l'uniforme militaire français.

LE VOL QUOTIDIEN

Pas un jour ne se passe sans que les bécaniers ne fassent parler d'eux.

Hier, ç'a été le tour du vélo d'un chasseur de la Taverne Liégeoise, 14, rue de Paris, que son propriétaire, le jeune Georges Calonne, avait imprudemment et momentanément abandonné, contre la façade du dit établissement.

Et allez donc !... A qui le tour ?

LE DEPART DU 165me

Contrairement à ce qui avait été annoncé, le 165me régiment d'infanterie en garnison dans notre ville ne s'est pas mis en route hier pour le Palatinat. Son départ cependant n'a été que retardé, car un bataillon du 127me est arrivé pour le remplacer. Le commandant de cette unité siège à la caserne Vandame. Deux autres bataillons du 33me et du 73me venus dans le même but ont été dirigés respectivement vers Cantelen et Fleurbaix.

Quant au 165me, on nous assure qu'il partira incessamment.

PETITES NOUVELLES

DESERTEUR. — La Sûreté a mis en état d'arrestation le nommé Maurice Devilez, 27 ans, sans domicile fixe, déserteur, depuis le 24 juillet du 3e régiment d'artillerie coloniale aux Armées. Devilez a été déféré aux autorités militaires.

EN BAS DE L'ECHELLE. — Le menuisier Auguste Caplette, 63 ans, demeurant 28, rue St-Sauveur, est tombé d'une échelle dans l'atelier de son patron, M. Pothier, 5, rue des Jardins. Contusions dans la région dorsale.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LAMBERSART

CANDIDATS DU PARTI SOCIALISTE

PACQUEZ Gustave, professeur — CALLENS Charles, fileur — COLLET Léon, ouvrier textile — CRINON Edouard, livreur — DESPLANQUE Georges, publiciste — DESCAMPS Michel, terrassier — DUTILLY Victor, ouvrier textile — DUPUIS Fernand, électricien — DUNOT Eugène ouvrier aux Tabacs — DUNOT Georges, commis des Postes — GRENOUILLEAU Charles, horticulteur — HASSELSWIELERS Emile, ouvrier à la Reconstitution — HULLAERT Adolphe, métallurgiste — HORRENT Jules, contremaître de tissage — LAGACHE Louis, ouvrier à la Reconstitution — MALO Léon, employé aux Tramways — MONTAGNE Georges, menuisier — PESEZ César, publiciste — ROSEEUW Alfred, fileur — SAME Edouard, marchand de journaux — SERRURE Edouard, fileur — WATRELOT Marceau, modeleur-mécanicien — WATRELOS Désiré, jardinier.

LARMES DE CROCODILE

M. Delécaux se lamente dans une affiche, que tous les partis ne soient pas représentés dans la liste d'Union. A qui doit donc s'en prendre M. le Maire sortant, sinon à lui-même ?

Et ce pauvre M. Triquet, — qui déclare être candidat malgré lui sur la liste de M. Delécaux ? Pensez donc, les chefs radicaux lui auraient imposé de figurer à côté de celui qui le traita de déserteur.

Vraiment, ces deux candidats sont à plaindre. Leurs électeurs compatissants feraient donc bien, afin de leur éviter de trop grands chagrins, de biffer leur de la liste qu'ils se disposent à déposer dans l'urne.

C'est un véritable service à rendre à ces deux crocodiles.

Entre amis, n'est-ce pas... on doit s'entr'aider !

AUX ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE LAIQUE

Camarades,

Plusieurs membres de nos amicales et du sou des écoles laïques, nous ont trahi.

Après s'être fait nos défenseurs, ils sont allés se jeter dans les bras de nos ennemis.

Un devoir s'impose !

Nous ne pouvons plus donner nos suffrages à des candidats tel que M. Hocquette, ancien instituteur, qui, il y a huit jours, disait à qui voulait l'entendre :

« Il faut à tout prix débarquer la municipalité de la mairie » (sic), et aujourd'hui ce monsieur cherche à entrer à l'Hôtel de Ville, avec ceux qu'il voulait en faire sortir hier.

Notre devoir est de faire triompher nos camarades qui nous sont restés fidèles et qui resteront toujours nos défenseurs.

Tous aux urnes pour la liste socialiste.

Vive l'école laïque ! A bas les renégats !

Un groupe d'anciens élèves.

HELLEMMES

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal se réunira en séance extraordinaire le mercredi 10 décembre, à 9 heures du matin, à l'Hôtel de Ville.

Ordre du jour : installation des conseillers municipaux ; nomination des maire et adjoints ; nomination de douze délégués et trois suppléants pour les élections sénatoriales ; formation des commissions.

FUNERAILLES. — Les funérailles de Mme Abéline Lefebvre, épouse de M. Jules Lallemant, brigadier de la police d'Hellemmes, auront lieu aujourd'hui, dimanche, à 3 heures de l'après-midi.

Réunion, rue Salembier, 2, à 2 heures trois quarts.

MALENCONTREUSE CHUTE. — Le sieur Delefosse Grégoire, 60 ans, demeurant à Lille, rue Arago, 46, s'étant heurté à un madrier, aux ateliers d'Hellemmes, est tombé. Dans sa chute, il s'est fait une entorse à la main gauche.

La Vie Ouvrière

A ROUBAIX

BOURSE DU TRAVAIL

Convocations

CHAUFFEURS-CONDUCTEURS. — Les ouvriers chauffeurs, conducteurs de machines à vapeur, sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu dimanche 7 courant, à neuf heures précises du matin, à la Bourse du Travail.

CARROSSIERS. — Réunion pour tous les ouvriers carrossiers dimanche matin, à dix heures Bourse du Travail.

PRODUCTEURS D'ENERGIE ELECTRIQUE. — Réunion dimanche 7 courant, à deux heures et demie de l'après-midi, Bourse du Travail.

Pour ces trois réunions, la carte confédérale sera exigée, à jour de cotisations.

SYNDICAT DES EMPLOYES DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DE LILLE ET ENVIRONS

DANS LES ASSURANCES

L'abondance de notre courrier ne nous a pas permis de dire plus tôt notre mot au sujet d'un article paru sur un journal local, en date du 30 novembre dernier.

Cet article était signé d'un groupe de syndiqués et son titre « Aux Employés d'assurances » indiquait suffisamment ce dont il voulait traiter.

Nous avions été heureux de constater, il y a quelques mois, que nos camarades employés d'assurances prenaient goût au groupement et avions essayé à l'époque de démontrer à certains d'entre eux tout l'intérêt qu'il y avait pour nos collègues des assurances à se constituer, non pas en Syndicat isolé comme ils ont cru devoir le faire, mais en section syndicale au sein du Syndicat général des employés de Lille, le nôtre, qui lui, est adhérent à la Fédération nationale des Syndicats d'Employés, conséquemment rattaché à la grande Confédération Générale du Travail.

Camarades des assurances, nous ne nions pas [illegible] d'organisation et même de revendications qui ont dû être dépensés, peut-être sans compter, par certains de nos camarades, et loin de nous l'idée de faire la critique des commissaires et président qui ont accepté la charge assez lourde de mener votre barque syndicale, sachez-le, camarades, ce n'est pas toujours la fête au bureau syndical, nous savons en ce que nous concerne tout au moins, ce qu'il en est, et c'est pourquoi, à notre avis le mal signalé par les signataires de l'article est dû, non pas uniquement à l'inaction de ceux qui remplissent les fonctions de délégués, mais plutôt dans le fait qu'étant isolés, vous manquez d'appui, le réconfort moral et matériel vous fait défaut.

A l'écart de toute vie syndicaliste, vous manquez d'entraînement, la vigueur de action qui mène au succès ne peut avoir de continuité qu'étant puisée dans un idéal, qui vous est inconnu ou dont vous avez peur sans pourtant le connaître, — sinon vous, tout au moins beaucoup de vos collègues.

Chez nous, pas de vie égoïste, tous nos délégués de diverses professions se coudoient, fraternisent, se rencontrent en réunion, se communiquent leurs impressions, se donnent des conseils.

Toute action revendicatrice, entamée par une section, intéresse les collègues d'autres sections et les encouragements ne manquent pas, ainsi que les coups de main quand cela est nécessaire.

D'autre part, une permanence suivie permet de ne laisser traîner aucune affaire, le bureau syndical est en relations avec tous les Syndicats de France (principalement employés) et surtout avec la Fédération nationale des Syndicats d'employés, qui est d'un grand appoint pour mener à bonne fin toutes revendications revêtant un caractère d'importance et c'est votre cas, camarades des assurances, dont les collègues Parisiens sont, croyons-nous, à la C. G. T. depuis un certain temps déjà.

Notre main largement ouverte vous est tendue, camarades, nous sommes entièrement à votre disposition pour vous aider à faire aboutir vos revendications ; pour cela vous savez quel est le geste que vous avez à faire.

N'hésitez plus. Il est temps, si vous voulez occuper la place qui vous revient au sein de la grande famille syndicale et prolétarienne.

Pour la Commission administrative :

Le secrétaire général : **A. RAUX,**

28, rue de Fives, Lille.

Dans l'Alimentation

LE GRAND MEETING DE DIMANCHE

Tous les camarades sont priés d'assister au grand meting de l'Alimentation qui aura lieu le dimanche 7 décembre, à 3 heures précises, à la Bourse du Travail, 186 bis, rue de Paris. Orateurs : Saint-Venant, député, et Savoie, secrétaire de la Fédération Nationale de l'Alimentation de Paris.

Nous avons le ferme espoir que pas un ne manquera à l'appel.

Le Secrétaire : Marcel BAELDE.

P. S. — Nous invitons tous les non syndiqués à venir entendre les orateurs qui discuteront toutes les revendications de la corporation.

A DUNKERQUE

CHEZ LES CHEMINOTS

Assemblée générale

Les camarades cheminots syndiqués, de Dunkerque, sont invités à assister le dimanche 7 décembre, à 14 heures (salle l'Avenir), à l'assemblée générale.

:: Convocations ::

SYNDICAT DES TYPOGRAPHES ET IMPRIMEURS. — Réunion du Comité, dimanche 7 décembre, à dix heures précises, à la Bourse du Travail, 186 bis, rue de Paris.

Présence indispensable.

SYNDICAT DES LITHOGRAPHES ET PAPETIERS. — Aujourd'hui dimanche, réunion de tous les membres du Comité syndical, à dix heures, Bourse du Travail, 186 bis, rue de Paris.

Ordre du jour : Réunion intersyndicale avec le Comité des Typographes. — Très important.

SYNDICAT DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Dimanche 7 décembre, assemblée pour tous les ouvriers parquetteurs. Vu la situation, tous se feront un devoir d'assister à la réunion, qui se fera rue de la Clef, 32, au siège du Bâtiment, à 10 heures.

Sections des terrassiers. — Dimanche 7 décembre, à 3 heures, assemblée pour tous les ouvriers de la section rue des Sarrazins, 96.

Présence indispensable.

Section des Charpentiers-Menuisiers. — Assemblée générale le mardi 9 décembre, à 5 heures très précises, du soir, à la Ville de Bruxelles, 19, rue du Molinel.

Ordre du jour : « Renouvellement de la Commission ».

SYNDICAT DE LA METALLURGIE DE LILLE ET ENVIRONS. — Section des Monteurs de chauffage central. — Dimanche 7 décembre 1919, à 8 h. 30 du matin, Salle du Tivoli-Cinéma, rue de Fives, 28, assemblée générale : communication très importante.

Section des Polisseurs, Nickeleurs, Bronzeurs, etc. Dimanche 7 décembre 1919, à 9 h. 30 du matin, Salle du Tivoli-Cinéma, rue de Fives, 28, assemblée générale. Ordre du jour très important.

SYNDICAT DES REMPAILLEURS et CANNEURS DE CHAISES DE LILLE ET ENVIRONS

Grande réunion le dimanche 7 décembre, à 4 heures de l'après-midi, rue de Mazagran, 2, chez Delgrange.

PARTI SOCIALISTE

A WAVRIN

REMERCIEMENTS AUX ELECTEURS

Merci aux 500 camarades qui ont bien voulu porter leurs suffrages sur mon nom. Mes camarades de lutte se joignent à moi pour leur adresser leurs remerciements. Je leur donne rendez-vous pour le dimanche 14 décembre, pour l'élection du camarade Dereuze, au scrutin d'arrondissement et pour le camarade Paequez, au Conseil général.

Tâchez, ouvriers de toutes corporations, cultivateurs, petits patrons, de vous unir et de vous grouper contre les coalitions des divers partis. Ces groupements sont dangereux ; tous se dressent contre vous, pauvre classe ouvrière ! Mille calomnies, mille mensonges vont encore être répandus. Rappelez-vous des misères d'autrefois. Soyez rassurés, citoyens, je reste sur le champ de bataille. Vous m'avez connu votre défenseur à l'usine, à l'Hôtel de Ville, l'homme d'hier sera l'homme de demain, je suis l'infatigable pour défendre vos droits et vos libertés. Ne soyez pas dans l'embarras, je suis à vous. Si je n'ai pas été un camarade de tranchée pendant la guerre, ceux qui sont venus vers moi ont trouvé l'hospitalité et tout ce qui leur était utile. Que les poilus en gardent la certitude. Si je ne suis pas « bon Français », paraît-il, cela ne m'a pas empêché d'être humain. Rappelez-vous mon attitude au Bac et à la Fontaine, nos adversaires peuvent en sourire.

Comme boche, j'ai eu toujours la franchise au mois d'avril, de poser une affiche à la poste de la Mairie, de poursuivre ceux qui avaient fait du commerce avec l'ennemi ; je me suis déjà rendu plus d'une fois au Parquet encore la semaine passée ; rien n'est terminé et pour ceux qui ont besoin de mon concours, je suis à eux quant ils voudront. Je ne dis pas que mon parti ne sera pas atteint mais les autres encore bien plus, si d'on en croit la rumeur du public. Quant à moi, je serais heureux de voir arrêter tous ceux qui ont agi en mauvais Français, pour que leur cas soit tiré au clair.

Citoyens, à dimanche prochain.

Auguste Crétal.

Réunion du Parti, lundi, à 6 heures du soir, chez le citoyen Auguste Crétal.

LIBRE-PENSÉE

LIBRE-PENSEE SOCIALISTE « LA LILLOISE ». — Les membres de la « Lilloise » sont invités à assister à l'assemblée extraordinaire dimanche 7 décembre, à 6 heures du soir, au siège, 49, rue de Poids.

Modifications aux statuts. — Présence indispensable. Le secrétaire : BOILDEN.

A LOMME

— Dimanche 7 décembre, à 3 heures du soir, à « La Liberté », au Marais, réunion générale de toute la section.

Ordre du jour : élections cantonales, dispositions à prendre. Très urgent.

A BAUVIN

Il est rappelé aux membres du Parti ouvrier bauvinois que la réunion mensuelle aura lieu le dimanche 7 décembre, à cinq heures du soir, au siège, chez Sion-Wicart.

Objet : Admission de nouveaux adhérents — Recettes des cotisations — Elections cantonales.

TRIANON

5, Rue d'Amiens, 5

Dimanche, à 3 h. Lundi, à 5 heures **Bal**

-- Fête Saint-Nicolas --

SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE

J'veux Scalbert, ou j'pleure, na ?

Monsieur le Maire, vous nous faites rire ; vos menaces de Croquemitaine nous amusent ! Vous rassemblez toutes vos énergies pour menacer les électeurs et vous croyez les épouvanter en leur annonçant à coup de publicité et tracts mensongers : « Si je n'ai plus Scalbert comme collaborateur au Conseil municipal (ne pas confondre avec Conseil d'Administration), j'abandonne mes fonctions de Maire ».

Mais, Monsieur, nous n'avons jamais ouï dire que votre présence à la Mairie était indispensable, et M. Scalbert doit être heureux du certificat de travail que vous lui délivrez.

Ne pourriez-vous aussi, dans vos prochaines séances du Conseil, faire voter des subsides pour garder ce pouponn, contre qui tous s'acharnent.

A moins que, avouant votre incapacité, vous ne preniez des leçons vous permettant à l'avenir de gérer la commune.

Allons, M'sieur l'Maire, ne roulez pas de gros yeux ; ne vous fâchez pas. Vous le garderez, M'sieur Scalbert, car les électeurs de Saint-André ne sont pas méchants, puis, ils sont tellement compatissants, que prenant pitié de votre frayeur, ils vous laisseront votre adjoint.

Vous le garderez pour cette autre raison : les partis de gauche n'ont pu, malheureusement, réaliser l'entente, donc votre liste passera.

Comme vous devez regretter aujourd'hui de n'avoir pas attendu plus longtemps, sachant que l'alliance était impossible, vous n'auriez pas distribué ces tracts qui font rire ou écœurent. Dans le calme, attendez 20 h. 30 ce soir, attendez votre Page annonciateur du succès. A moins que...., Saint-André réfléchissant, ne renvoie à jamais votre précieux collaborateur.

Curieux, nous attendons de savoir si vous ne renierez pas à nouveau votre parole bien avant que lundi le coq n'ait chanté une seule fois.

Le groupe Socialiste.

ACCUSATEUR, M. CATOIRE SE DEROBE AUX EXPLICATIONS

C'est devant une nombreuse assistance qu'eut lieu notre réunion d'hier soir, réunion contradictoire, où M. Catoire avait été invité à venir apporter les preuves de ses affirmations mensongères. L'arrivée de ce monsieur fut vainement attendue par des électeurs curieux d'entendre notre adversaire.

Maintenant, c'est aux véritables républicains qu'il appartiendra de juger et de montrer dans leur verdict de ce soir, s'ils préfèrent les élus du mensonge aux honnêtes gens.

MONS-EN-PEVELE

UNE MENAGERE IMPRUDENTE

Voulant activer son feu, Mme Facq, demeurant au hameau de Sec-Mont, versa quelques gouttes de pétrole dans le poêle. Des flammes jaillirent et communiquèrent le feu aux vêtements de la ménagère.

Cette dernière, affolée, courut se jeter dans une citerne. C'est là qu'une de ses nièces la découvrit, ayant entendu des plaintes provenant de ce côté.

Aidée de quelques voisins, cette personne remonta sa tante qui était grièvement brûlée sur tout le corps.

Malgré l'état grave de la victime, sa vie n'est pas en danger.

MARCQ-EN-BARŒUL

AMATEURS DE « PINARD »

Le brigadier Van Vooren a arrêté les nommés François Borme, 25 ans, demeurant à Marcq-en-Barœul, cour Louiset, et Armand Myny, 21 ans, dit « Le Marin », demeurant à La Madeleine, rue de la Paix, 26.

Ces deux individus sont inculpés d'avoir dérobé dans la soirée de vendredi un fût de vin blanc au préjudice de Mme Wante, 39, rue de Marquette, à La Madeleine.

Après avoir été conduit devant M. Hérenguel, commissaire de police, ils ont été déférés au Parquet et écroués.

PONT-A-MARCQ

CONGRES CANTONAL

Toutes les sections du canton de Pont-à-Marcq sont priées de se réunir le dimanche 7 décembre chez le citoyen Bourel Henri, débitant, à 3 h. du soir, à Pont-à-Marcq, à l'effet de désigner deux candidats à l'élection cantonale du 14 décembre.

Pour le Comité cantonal : Jules DHILLIN.

Le Travail et l'Économie

PROCURENT

le Bien-Etre

Ecoutez ce conseil dicté par l'économie :

« Vous venez de recevoir.... mettons mille francs, de... mettons aussi du bureau des dommages de guerre. Vous allez au **BIEN-ETRE**, 2 bis, rue Arnould-de-Vuez, à Lille (la rue Arnould-de-Vuez se trouve au 137, boulevard de la Liberté). Au **BIEN-ETRE** vous versez 335 fr. et vous obtenez mille francs de bons. Vous achetez ce dont vous avez besoin dans différents magasins et vous payez avec ces bons. Vous faites donner une facture acquittée (vous pouvez l'exiger, puisque le **BIEN-ETRE** la paye pour vous au comptant). Il vous reste donc 665 fr. Vous achetez des Bons de la Défense Nationale. Avec 665 fr. vous en avez pour 700 fr., d'où bénéfice de 35 fr., tout en aidant votre patrie. Mais vous devez 665 fr. au **BIEN-ETRE**, qui a payé votre facture de mille francs. Vous remboursez cette somme avec le fruit de votre travail par petits acomptes échelonnés à la semaine, quinzaine ou au mois.

» Vous avez ainsi 700 fr. d'économie, qui vous viendront à point si vous tombiez malade. Et si, comme nous vous le souhaitons, il ne vous arrive jamais malheur, si vous travaillez bien et surtout si vous économisez, ainsi que nous vous l'indiquons plus haut, vous vous assurerez une longue vie toute de quiétude, de bonheur et de Bien-Etre.

6129.

Théâtres, Cinémas & Concerts

Théâtre Municipal

Aujourd'hui dimanche, en matinée et en soirée « LE JOUR ET LA NUIT », la charmante et très amusante opérette de Lecoeq, avec Mlle Jane Morzier et Edith Nestier, en tête de la distribution.

Demain lundi, « LA PORTEUSE DE PAIN », drame.

SOCIETE INDUSTRIELLE

« CHOUQUETTE ET SON AS », le plus grand succès de fou rire de ces dernières années, sera joué les samedi 13 et dimanche 14 courant, en soirée, à la Salle de la Société Industrielle.

PALAIS D'ETE

A l'occasion des Fêtes de Saint-Nicolas, Dimanche et Lundi, Grands Bals de Famille, avec brillant orchestre, accompagnés de deux grandes séances de skating.

Palais d'Eté

SKATING-RING

Dimanche, Lundi, Fêtes de St-Nicolas

2 Grands Bals et Skating

OMNIA PATHÉ

RUE ESQUERMOISE et RUE DE PAS

Tous les soirs, représentation à 8 h. — Tous les jours (sauf le vendredi, matinée à 4 h.

LA HERNIE

N'est plus une infirmité

pour les blessés qui adoptent les nouveaux Appareils sans Ressort perfectionnés de A. CLAVERIE.

Ce sont des centaines d'attestations que suscite journellement cette précieuse découverte. Dans notre région en particulier, où la renommée du célèbre Praticien est très répandue, nombreuses sont les personnes qui ont pu, grâce à elle, recouvrer l'intégrité de leur santé et de leurs forces.

C'est pourquoi tous nos Lecteurs atteints de Hernies, Efforts, Descentes, etc., doivent profiter du passage de l'éminent Spécialiste pour lui rendre visite de 9 h. à 4 h. à :

Arras, dimanche 7 décembre, Hôtel du Commerce.
Douai, lundi 8, Buffet de la Gare.
Béthune, mardi 9, Hôtel de l'Epoque (près la gare)
Saint-Pol, mercredi 10, Hôtel de France.
Aire-sur-la-Lys, jeudi 11, Hôtel d'Angleterre.
Saint-Omer, vendredi 12, Hôtel du Commerce.
Dunkerque, samedi 13, Hôtel du Chapeau-Rouge.
Armentières, dimanche 14, Hôtel du Nord et du Comte d'Egmont réunis.
Hazebrouck, lundi 15, Hôtel du Nord.
Roubaix, Mardi 16 et mercredi 17, Hôtel de Paris, 4, rue de Lille.
Tourcoing, jeudi 18, Hôtel Terminus (Buffet de la Gare).
LILLE, vendredi 19, samedi 20 et dimanche 21, Hôtel de la Paix, 46, rue de Paris.

« Traité de la Hernie », des « Varices » et des « Affections Abdominales »

Conseils et renseignements gratis et discrètement

A. CLAVERIE, 234, Faub. St-Martin, PARIS.

AUX CONSEILS DE GUERRE

ON ECLAIRCIT L'AFFAIRE CHAPUIS

L'employé de banque Cocheteux de Lille, arrêté dernièrement sous l'inculpation de trafic de coupons et de titres, a subi un interrogatoire très serré dans le courant de la journée de vendredi. On sait que son affaire est connexe avec l'affaire Chapuis-Goertz, au service desquels il fut employé en 1918.

.... ET L'AFFAIRE DREUMONT

Le capitaine rapporteur près le 3e Conseil de guerre, a entendu le même jour plusieurs dépositions nouvelles, relatives à l'affaire Dreumont de Valenciennes, inculpé de trafic d'or.

ON MET EN LIBERTE

Les femmes Leclercq et Leste inculpées d'avoir favorisé l'évasion de prisonniers ont été mises en liberté provisoire par ordonnance du 2e Conseil de guerre, ainsi que le soldat de 2e classe Houel Léon, du 84e R. I. de Paris, inculpé de pillage à main armée.

RETROUVEE, ARRETEE ET LIBEREE

La police militaire a retrouvée dernièrement la nommée Lecat Emilie, inculpée d'intelligence avec l'ennemi, recherchée depuis plus de 15 jours par la police. A la suite de l'interrogatoire qu'elle subit le 3e Conseil de guerre a ordonné sa mise en liberté provisoire, les preuves de sa culpabilité n'étant pas suffisamment établies.

INCARCERES

Les soldats Delespaul Eugène du 43e R. I. et Creton du 1er R. I. ont été arrêtés hier par la police mobile et incarcérés à la citadelle pour désertion à l'intérieur en temps de guerre.

AVANT DE PARTIR POUR LE BAGNE

Hier matin à 9 heures les soldats dont les noms suivent ont été conduits à la parade avant d'être dirigés vers leur lieu de détention.

Doco Michel, du 84 R. I., condamné à 5 ans de travaux publics pour désertion à l'intérieur en temps de guerre ;

Vallet Georges du 3e zouave, à 3 ans de travaux publics pour le même motif ;

Pique Marcel du 43e R. I., à 5 ans de la même peine pour désertion, vols, escroqueries, faux en écritures, etc., etc. Chuin J.-B., à 3 ans de prison pour désertion à l'intérieur en temps de guerre et